

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation. Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ des exploitants en place et ont fait l'objet de demandes d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires. Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la Direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale mentionné ci-après.

Date de dépôt du dossier complet	Identité du demandeur	N° d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	Identité du preneur en place	Identité des propriétaires	Motif de la demande	Date limite de recueil des candidatures en DDT
19/04/2024	EARL CIMINERA (CIMINERA Sylvain) 18 rue haute 57630 JUVELIZE	57240042	JUVELIZE S.13 p.9pp+10+11+12pp	6ha82a58	BARBELIN Jean-Paul	POINSIGNON Philippe POINSIGNON Michel POINSIGNON Dominique	Agrandissement	06/06/2024
24/04/2024	GAILLOT Sandy 25 route de Colligny 57645 RETONFEY	57240041	GLATIGNY S.02 p.51+84 ; S.06 p.23 RETONFEY S.05 p.06 ; S.29 p.33+43à46+53+54+59+61+62+68+112+113+169+171+173+175+ 193 ; S.31 p.9+10+78+82à88+182+280à282+291+308 ; S.32 p.47à52+496+530+532+534+536+538+540+542+544+546+686à690+ 692+698+699 ; S.33 p.109+111 ; S.34 p.50+55+98+99+100+101+166+167 ; SAINTE-BARBE S.04 p.17+23+53+191+192+247+257 ;	27ha83a37 97ha35a14 14ha10a43	EARL DES FOURS A CHAUX (GAILLOT Cédric) Terres non libérées (le preneur reste en place)	GAILLOT Cédric GAILLOT Gilbert (indivision Gaillot) GFA des fours à chaux FRANCOIS Jean-Marie M. ou Mme NEY (succession Sonntag) GAMA Marcelle GAMA Joël MOITRIER Jacky Commune de RETONFEY KLEIN-LECLAIRE Huguette HENRION Jean-Luc Cabinet BENEDIC PECHEREAU Sylvie M. ou Mme VARES	Installation de Sandy dans l'EARL	06/06/2024

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter à la Direction Départementale des Territoires de la Moselle / SERAF-USIMEA – 5 rue Hinzelin - 57000 METZ (tél : 03 87 34 82 72 ou 03 87 34 83 11 - mail : ddt-controle-structures@moselle.gouv.fr) (formulaire disponible sur le site : <http://www.moselle.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-et-Environnement/Agriculture/Foncier-et-structures/Le-controle-des-Structures> ou par téléprocédure).

Seules les candidatures déposées avant la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes.

Le dossier déposé incomplet devra avoir été complété dans un délai de 1 mois suivant le recueil de la candidature.